



JUIN 2020

LES ENJEUX GENRE EN LIEN
AVEC LA REINSERTION ECONOMIQUE,
SOCIALE ET CITOYENNE
DES JEUNES DESCOLARISE-E-S
DES QUARTIERS PERIPHERIQUES
DES VILLES D'AFRIQUE DE L'OUEST,
DE MADAGASCAR ET D'HAÏTI
NOTE D'ENJEUX

ELISABETH HOFMANN & ANISSA TOURE

Avertissement

Cette note a été élaborée dans le cadre du programme du F3E « Atelier du changement social, agir ensemble avec les approches inclusives », et plus particulièrement de son Initiative 1 « Agir pour l'égalité de genre ».

La note a été élaborée en appui à la Fisong 2020 « Réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisé-e-s des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti ». Même si elle aborde de façon plus spécifique les thématiques des projets sélectionnés au titre de cette Fisong, cette note est rédigée à destination de tous les acteurs et toutes les actrices qui souhaitent porter un projet en lien avec cette thématique.

Les objectifs de cette note sont de :

- présenter les enjeux de genre qui se posent en lien avec la réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisé-e-s ;*
- générer du questionnement pour les acteurs et actrices, pour qu'ils et elles intègrent une perspective de genre dans leurs actions, de la façon la plus pertinente possible, en lien avec leur projet et leur terrain ;*
- donner des pistes d'action, en s'appuyant sur des exemples concrets.*

Le contenu de cette note ne constitue pas des recommandations de l'AFD aux OSC dont 'elle finance les projets.

Sommaire

<u>I- APERÇU DES ENJEUX</u>	<u>3</u>
<u>II- LES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES « À INSÉRER »</u>	<u>6</u>
<u>III- L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET AU MARCHÉ DE L'EMPLOI</u>	<u>10</u>
<u>IV- L'INSERTION CITOYENNE, AU-DELÀ DE L'ACCÈS À L'EMPLOI.....</u>	<u>11</u>
<u>IV- QUELQUES PISTES D'ACTION</u>	<u>13</u>
<u>ANNEXE : DONNÉES CONCERNANT LES ENJEUX DE GENRE DANS LES TROIS ZONES CONCERNÉES.....</u>	<u>15</u>

Pour esquisser les enjeux genre en lien avec la réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisé-e-s, un premier aperçu permet de dresser un tableau large. Ensuite, il est utile de rappeler quelques caractéristiques de cette jeunesse des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti, vues sous le prisme du genre, notamment en rappelant les facteurs « genrés » qui sont fréquemment responsables du décrochage scolaire et qui influencent aussi les chances de réinsertion. Puis, des enjeux de genre de la formation professionnelle et de l'accès au marché de l'emploi et concernant les activités entrepreneuriales sont évoqués. Enfin, la note aborde sur la dimension genrée de l'insertion citoyenne, avant de conclure sur quelques pistes d'action.

I- Aperçu des enjeux

De nombreuses études menées au niveau mondial ont montré que de grandes disparités de genre subsistent encore en Afrique de l'Ouest, en Haïti et à Madagascar. Les dernières données disponibles pour l'Afrique de l'Ouest (2015) indiquent un indice de développement de genre de 0,825, donc une différence de 17,5% entre l'IDH pour les femmes et l'IDH pour les hommes de la sous-région. Cet écart de genre supérieur à celui du reste de l'Afrique s'explique surtout par des résultats inégaux dans l'éducation et la santé plutôt que par la répartition des revenus au sein de la population¹. Le même indice de développement genre de 2018 est de 0,890² en Haïti et 0,946³ à Madagascar (donc respectivement 10,1% et 5,4% de différence entre l'IDH pour les femmes et l'IDH pour les hommes), soulignant déjà l'existence de variations entre les zones ciblées ici (Afrique de l'Ouest, Madagascar et Haïti).

En général, les inégalités sont observées au niveau de l'accès et du contrôle des ressources, des opportunités économiques, des droits de la personne humaine, ainsi que de la représentation politique. Leurs causes sont multiples : les normes sociales et notamment les différences dans les perceptions de ce qui est « normal » et culturellement valorisé pour les femmes et les hommes (et les filles et garçons) sont déterminantes pour les opportunités qui se présentent aux jeunes hommes et femmes, pour les obstacles auxquelles ils et elles font face et pour les aspirations pour leur vie, de la part des jeunes et de leur entourage. Des lois discriminantes sont une autre source d'inégalités (par exemple, les différences dans l'âge légal du mariage : en Haïti, il est de 18 ans accomplis pour les hommes et de 15 ans révolus pour les femmes⁴, au Sénégal respectivement de 18 ans et de 16 ans⁵, au Niger de 15 et 18 ans⁶, au Togo de 20 et 18 ans⁷). Bien que ces discriminations légales s'atténuent, aussi en Afrique de l'Ouest, en Haïti et à Madagascar⁸, les lois plus égalitaires mettent longtemps pour être effectivement appliquées (à titre d'illustration, on peut citer l'excision / mutilation génitale féminine : interdite par la loi au Burkina Faso, la pratique a diminué, mais continue tout de même⁹). Par ailleurs, les normes sociales néfastes freinent les évolutions des filles dans l'éducation, les (futurs) femmes étant souvent encore considérées avant tout comme des épouses ou des « pourvoyeuses de

¹ PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique, [français \(16.1 MB\)](#) (p. 184).

² PNUD Haïti, Rapport sur le développement humain 2019 Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2019, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf

³ PNUD Madagascar, Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2019, http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/MDG.pdf

⁴ Placide Lucton/ Challenges, Législation: Les aspects juridiques du mariage en Haïti, Fév. 2017, <https://challengesnews.com/legislation-les-aspects-juridiques-du-mariage-en-haiti/>

⁵ Sénégal, les mariages forcés au Sénégal, 2016, https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2._dtdr_senegal_les_mariages_forces_ofpra_29092016.pdf

⁶ Le forum du 11/10/2018 - Le mariage des enfants au Niger: cadre juridique et réalités, <https://www.studiokalangou.org/index.php/dialogues/10676-le-forum-du-11-10-2018-le-mariage-des-enfants-au-niger-cadre-juridique-et-realites>

⁷ Summary and Analysis of Family Code, comparison with Switzerland_Togo, téléchargeable sur <https://unstats.un.org/unsd/vitalstatkb/KnowledgebaseArticle50837.aspx>

⁸ Madagascar fait partie des pays qui ont fait beaucoup d'efforts pour une égalité légale, mais en pratique, les femmes demeurent dans une situation d'infériorité du fait du fait de la persistance de certaines coutumes et traditions. Voir par exemple le droit sur le patrimoine et l'usage de la terre : http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/listcountries/nationallegalframework/womenspropertyanduserightsinpersonallaws/fr/?country_iso3=MDG
⁹ https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/excision-au-burkina-des-dizaines-de-fillettes-mutiles-malgre-linterdiction_3056913.html

soins»¹⁰. Selon une étude de l'UNESCO, pour plus de 25 % des personnes interrogées en Afrique subsaharienne, il est encore « plus important de faire des études universitaires pour les garçons que pour les filles »¹¹. Dans la plupart des pays africains, la probabilité d'effectuer des travaux domestiques pendant l'enfance est plus de deux fois plus élevée chez les filles que chez les garçons. Si les femmes et les filles sont les premières à souffrir de ces situations d'inégalité, depuis deux décennies, des études ont montré le coût de ces inégalités au niveau des pays tout entier : la persistance des disparités de genre affecte négativement la capacité d'un pays à réaliser une croissance durable, à s'assurer une gouvernance efficace, et ainsi à réduire la pauvreté.¹²

Malgré ces tendances générales semblables, il y a aussi des différences. Par exemple, au sein de l'Afrique de l'Ouest, le Ghana et le Sénégal affichent les taux d'inégalités entre les genres les plus faibles de toute la sous-région, tandis que les taux les plus élevés sont enregistrés au Niger. Les pays ayant les plus hauts niveaux d'inégalité entre les genres présentent un taux de mortalité maternelle deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des pays en développement, ainsi qu'un taux de natalité élevé chez les adolescentes. Au Niger par exemple, ce taux est quatre fois supérieur au taux moyen des pays en développement. Dans les contextes où les jeunes en recherche d'insertion sont attiré·e·s par des projets de migration, la féminisation de ces flux est constatée en Haïti¹³, alors que celle-ci semble concerner plutôt la migration qualifiée pour Madagascar et l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, à l'intérieur de chaque pays, les variations sont aussi importantes, par exemple entre les zones rurales et urbaines. Les données spécifiques sur les enjeux de genre dans les quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti sont très insuffisantes, alors que ce sont des milieux de grande précarité, mais qui peuvent aussi favoriser des formes d'émancipation. Comme on y trouve entre autres des populations issues de l'exode rural et compte tenu de l'hétérogénéité de la population urbaine, il n'est pas non plus possible de se baser sur les données concernant les villes.

La jeunesse étant a priori une phase déterminante qui pose les jalons pour la vie adulte, cette phase de vie est encore plus décisive pour les jeunes femmes. Comme le souligne le rapport du développement humain 2019, c'est à l'adolescence que les trajectoires des filles et des garçons bifurquent : le monde des garçons s'élargit, celui des filles se contracte¹⁴. Leurs chances de (ré-)insertion sont plus limitées si elles doivent les concilier avec leurs rôles de mères et d'épouses et ces inégalités peuvent marquer tous leurs parcours de vie et ceux de leurs enfants.

La proportion de jeunes femmes et hommes (15 à 24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni étudiant·e·s ni en formation (aussi connu sous le nom de « taux de jeunes NEET », dérivé des termes anglais *not in education, employment and training*) constitue un indicateur du « potentiel inexploité » des jeunes. En effet, ces jeunes femmes et hommes n'améliorent pas leur employabilité future en investissant dans de nouvelles compétences et n'acquièrent pas non plus d'expérience grâce à un emploi. Ils et elles sont donc particulièrement exposés à l'exclusion du marché du travail et à la marginalisation sociale. En Afrique subsaharienne¹⁵, la proportion de jeunes appartenant au groupe NEET est de 19% chez les hommes et 33%

¹⁰ UNESCO, *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2019 : rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres*

¹¹ UNESCO, *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2019 : rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres*, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20mondial%20de%20suivi%20de%20l%27%C3%A9ducation%202019_%20rapport%20sur%20l%27%C3%A9galit%C3%A9%20des%20genres_%20B%C3%A2tir%20des%20ponts%20pour%20promouvoir%20l%27%C3%A9galit%C3%A9%20des%20genres%20-%20UNESCO%20Digital%20Library.pdf

¹² *Engendering development through gender equality in rights, resources, and voice*, The World Bank, Washington, D.C., 2001, et PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, français (16.1 MB) (p. 184)

¹³ <https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/les-flux-migratoires-dhaiti-en-republique-dominicaine/>

¹⁴ PNUD, *Rapport du développement humain 2019*, p. 178, <http://hdr.undp.org/en/2019-report>

¹⁵ Cette note concerne principalement l'Afrique de l'Ouest, Madagascar et Haïti. Beaucoup de données n'étant pas disponibles spécifiquement pour l'entité Afrique de l'Ouest, ce sont parfois les données de l'Afrique subsaharienne qui sont citées comme approximation, complétées par ailleurs aussi de données de certains pays de l'Afrique de l'Ouest, à titre d'illustration.

Au niveau plus qualitatif et pas spécifique au genre, voir aussi la série d'articles sur la jeunesse ouest-africaine annoncée ici : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/23/amour-et-sexualite-avoir-20-ans-en-afrique-de-l-ouest_5401607_3212.html

chez les femmes (selon l'OIT, 2015)¹⁶, avec de grandes variations au sein de l'Afrique de l'Ouest, par exemple : respectivement 27,7 et 33,3% pour les jeunes hommes et femmes au Ghana (2017), 15,0 et 36,9 % au Mali (2018) et 28,7% pour les jeunes hommes comme pour les jeunes femmes au Sénégal (2015)¹⁷. Au sein des 8 pays ouest-africains de l'UEMOA, 32,8% des jeunes hommes sont qualifiés comme des NEET et 51,4% des jeunes femmes (2017-2018)¹⁸. A Madagascar (2015), le taux est seulement de 4,1% pour les jeunes hommes et de 9,3% pour les jeunes femmes, contre 12,7% et 23,7% pour les jeunes haïtiens et haïtiennes (2012)¹⁹.

Pour le sous-groupe des NEET visé par cette Fisong — les jeunes déscolarisé-e-s des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti — les enjeux genre sont centraux. Voilà un aperçu des aspects qui concernent a priori les trois zones :

- La scolarisation est généralement considérée comme déterminante pour la future insertion économique, sociale et citoyenne ; celle des filles est aussi la clé à une réduction des inégalités de genre qu'elles subissent tout au long de leur vie. La scolarisation des filles a connu des augmentations importantes dans les zones concernées par cette Fisong, mais à l'exception de Madagascar²⁰, le fait d'être fille reste encore une cause de la déscolarisation : elles sont moins nombreuses que les garçons à accomplir le primaire avec succès et à bénéficier d'une éducation secondaire, ce qui fait d'elles une population méritant une attention particulière.
- La parentalité précoce²¹ reste fréquente dans les trois territoires et ses conséquences sont très lourdes, particulièrement pour la réinsertion économique, sociale et citoyenne de la mère, avec un impact souvent décisif sur tout le parcours de vie de la femme concernée. Ces parentalités non-désirées représentent aussi « la partie émergée de l'iceberg » d'un problème très répandu : les violences de genre qui touchent fortement les jeunes femmes, dans la sphère publique, mais aussi privée, voire à l'école, dans un centre de formation, sur leur lieu de travail ou sur le chemin vers un de ces endroits.
- La place de l'insertion sociale par le mariage dans les projets de vie des jeunes femmes a certes diminué pendant les dernières décennies, mais elle reste très importante (notamment comparée à l'importance du mariage pour l'insertion des jeunes hommes), aussi parmi les aspirations que leurs parents ont pour elles.
- L'offre de formation professionnelle n'est pas la même pour les jeunes femmes et les jeunes hommes. Les filières considérées comme féminines (couture, « beauté », secrétariat, etc.) sont des secteurs à plus-value faible, générant une faible marge bénéficiaire, un plafonnement des salaires et peu de possibilité d'évolution de carrière.

(la présentation de l'ensemble des articles de cette série avec les liens correspondants se trouve à la fin de celui-ci https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/23/quand-les-filles-d-abidjan-prennent-le-pouvoir-sur-la-drague-grace-aux-reseaux-sociaux_5401617_3212.html)

¹⁶ PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, français (16.1 MB) (p. 73)

¹⁷ <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=SL.UEM.NEET.MA.ZS> ; Les explications pour ces variations sont multiples, mais un lien avec le niveau de développement humain général peut être supposé (IDH 2018 : 0,596 pour le Ghana, 0,514 pour le Sénégal, 0,427 pour le Mali), combiné avec une politique volontariste pour le Sénégal (voir p. ex. <https://www.lequotidien.sn/les-difficultes-dinsertion-des-jeunes-et-la-problematique-de-lemploi-au-senegal/>)

¹⁸ <https://www.afristat.org/apps/web/uploads/documents/1/Doc-20200528-084239.pdf>

¹⁹ <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&series=SL.UEM.NEET.MA.ZS>

²⁰ Madagascar est en effet une exception : les taux de scolarisation sont élevés et on observe que la scolarité des filles a tendance à dépasser celle des garçons avec un taux d'achèvement de l'école primaire (% du groupe d'âge pertinent) 2018 : 68.07% des filles contre 62.89% des garçons.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.CMPT.MA.ZS?locations=MG>). Toutefois, au sein même des écoles, les filles et les garçons ne sont pas traités de la même façon. Douze écoles ont été observées, des entretiens ont été menés auprès d'enseignants et des focus group avec des élèves ont été réalisés. Les analyses de ces données montrent que les discours et les pratiques perpétuant des stéréotypes de genre sont nombreux et que ces stéréotypes sont intégrés par les enseignant-e-s et par les élèves. (<https://journals.openedition.org/questionsvives/710>).

²¹ Ce terme désigne le fait de devenir parent sans que cela ait été souhaité, avant la majorité, et dans une phase de vie où le parent n'est pas en mesure de s'occuper convenablement de son enfant. Il remplace le terme "grossesse précoce" ou "non-désirée" qui est trop ciblé sur la phase de grossesse en soi et ne considère pas du tout le rôle du père (avant, pendant et après la grossesse).

- De la même manière, les secteurs économiques offrent des chances d'insertion très différentes aux jeunes femmes et aux jeunes hommes. Elles sont sous-représentées dans l'emploi formel : 30%²² en Haïti, 26,5%²³ à Madagascar. Au sein de l'UEMOA, le pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole est de 14,3% pour les hommes, contre 6,0% pour les femmes²⁴.
- La majorité des femmes se tournent vers le secteur informel, dans des microentreprises sans capitalisation et sans épargne, qui restent au niveau de la survie (comme la crise Covid-19 le révèle une fois de plus). Par ailleurs, les jeunes femmes encore plus que les jeunes hommes sont fréquemment mobilisées comme main d'œuvre familiale gratuite (pour aider leur mère dans ses activités de commerce informelle, par exemple).
- L'insertion citoyenne des jeunes est également variable selon le genre. Les femmes en général sont moins souvent à la tête d'une association (notamment mixte, les cas des nombreuses associations de femmes étant bien évidemment spécifiques) ou d'une organisation professionnelle. Elles sont peu représentées en politique. Les tontines, cette forme de financement participatif qui permet d'entreprendre ou de couvrir d'autres dépenses, comme l'équipement des ménages, sont très largement « une affaire de femmes » en Afrique de l'Ouest²⁵, attirant même des jeunes femmes. En général, dans des réunions mixtes, les jeunes hommes ont tendance à prendre plus la parole, à parler plus longuement, à peser plus sur les décisions que les jeunes femmes (notamment si celles-ci sont illettrées).
- Certaines contraintes peuvent aussi être spécifiques (ou relativement plus fortes) aux hommes et peser particulièrement sur les jeunes hommes, comme une pression de contribuer au budget du ménage parental, de disposer de certains revenus avant de pouvoir envisager un mariage, de prouver sa force pour être reconnu socialement, etc. L'approche genre met aussi l'accent sur ces aspects-là²⁶.
- En plus du focus sur les rapports sociaux entre femmes et hommes, l'approche genre peut inclure les personnes discriminées pour raison d'orientation sexuelle et d'expression d'identité de genre, abordé par le sigle LGBTIQ+²⁷. Ces questions restent socialement encore taboues dans les zones concernées par cette Fisong et ne sont pas explicitement intégrées dans l'approche genre de l'AFD, mais elles prennent une place grandissante parmi la jeunesse en Afrique de l'Ouest, en Haïti et à Madagascar. Les minorités concernées sont victimes de discriminations fortes pour leur insertion économique, sociale et citoyenne.

II- Les caractéristiques des jeunes « à insérer »

L'Afrique subsaharienne a le taux le plus élevé d'enfants non scolarisé-e-s, avec plus d'un enfant sur cinq en âge de fréquenter le primaire qui se trouve hors de l'école. Les filles sont les premières exclues : 24 % de l'ensemble des filles de ce groupe d'âge ne sont pas scolarisées contre 18 % des garçons²⁸. La plupart des jeunes déscolarisés ont abandonné leurs études avant le cycle secondaire, mais le nombre de ceux et surtout celles qui n'ont jamais mis un pied à l'école a fortement baissé les dernières décennies. Le taux d'alphabétisation des jeunes (15 à 24 ans) femmes et hommes est respectivement de 70,5% et de 74,4% en Haïti, de 75,3% et 78,4% à Madagascar et de 65,6% et 76,5% en Afrique subsaharienne²⁹. Au sein des 8 pays de l'UEMOA, le taux d'alphabétisation des adultes (pas seulement les jeunes) est de 39,6% pour les

²² UNFPA Haïti, Faits et chiffres clés sur la situation des femmes en Haïti, Novembre 2017, <https://haiti.unfpa.org/fr/news/faits-et-chiffres-cl%C3%A9s-sur-la-situation-des-femmes-en-ha%C3%A9ti-novembre-2017>

²³ Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Madagascar, profil du pays, 2016, p. 32.

²⁴ <https://www.afristat.org/apps/web/uploads/documents/1/Doc-20200528-084239.pdf>

²⁵ Les tontines existent également en Haïti (sous le nom de "sol", "sabotay" ou d'AREC (association rotative d'épargne et crédit), mais semblent beaucoup plus mixtes ou gérées par des hommes.

²⁶ Voir par exemple l'encadré sur le "carcan de la masculinité" dans le Rapport du développement humain 2019 (p. 177).

²⁷ Lesbien, gay, bisexuel-le, trans-genre, intersexe, queer, etc.

²⁸ ONU, Institut des statistiques UNESCO, Journée internationale des femmes – Explorez les dernières données de l'ISU avec l'Atlas des inégalités de genre dans l'éducation, [Journée internationale des femmes – Explorez les dernières données de l'ISU avec l'Atlas des inégalités de genre dans l'éducation](#)

²⁹ PNUD, INDICES ET INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : MISE À JOUR STATISTIQUE 2018, p. 5 ; pour approfondir les diagnostics dans le cadre des projets de cette Fisong, il serait très intéressant de désagréger les données selon milieux rural et urbain, voire de générer des données sexospécifiques sur l'alphabétisation parmi les populations déscolarisées des quartier périphériques qui sont au cœur de cette Fisong

femmes et de 56,5% pour les hommes³⁰. Ces écarts continuent à représenter un des obstacles à une insertion économique, sociale et citoyenne équitable pour les jeunes femmes et hommes.

Parmi les causes de la déscolarisation ou de la non-scolarisation figurent les causes économiques. Elles pèsent sur la scolarisation des enfants des deux sexes, mais aussi dans le choix entre fille et garçon à scolariser qui se fait fréquemment au détriment des filles : scolarisation considérée comme moins importante, « concurrence » avec les tâches domestiques ou aide à l'activité informelle de la mère, etc. Les familles en situation d'extrême pauvreté ne peuvent subvenir aux frais de scolarité de leurs enfants, et si elles le peuvent partiellement, elles font souvent le choix d'envoyer les garçons étudier. Ceci s'avère particulièrement aux moments des crises, par exemple concernant les familles déplacées internes à cause du conflit armé au Nord du Burkina Faso ou aussi, actuellement, la crise économique qui accompagne la crise sanitaire Covid-19 faisant craindre que les filles seront moins nombreuses à retrouver le chemin vers l'école³¹. L'absence de toilettes ou leur état délabré est également un problème pour la gestion de l'hygiène menstruelle des filles, entraînant un absentéisme pouvant concerner jusqu'à 20% du temps scolaire, avec des conséquences néfastes sur leur performance³². La perspective d'un mariage (le plus tôt possible) et les travaux domestiques constituent pour les jeunes filles un obstacle majeur à la poursuite des études. L'attitude et les attentes des familles influencent la scolarité des filles plusieurs années avant leur mariage. Le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger et le Tchad ont lancé des campagnes nationales pour mettre un terme aux mariages précoces³³.

La qualité médiocre de l'enseignement entraînant de faibles performances des élèves est une autre cause de la déscolarisation qui peut être aggravée pour les filles : elles reçoivent souvent moins d'encouragements que les garçons à l'école (notamment en sciences, maths, technologie, etc.), voire par leur entourage familial. Elles se trouvent aussi fréquemment en difficulté pour composer avec les tâches ménagères, etc., qui leur laissent peu de temps pour les devoirs. Un autre aspect qui affaiblit le soutien des parents à la scolarité de leurs enfants est le faible « retour sur l'investissement » de la scolarisation face au chômage de diplômé-e-s relativement élevé, notamment pour les filles (ratio chômage de jeunes femmes par rapport au chômage des jeunes hommes : 1,20 pour les pays à faible développement humain, 1,59 en Haïti, 1,25 à Madagascar)³⁴ et encore plus pour les filles qui ont des enfants, ce qui les cantonne souvent dans le secteur informel.

La parentalité et le mariage précoces ont des effets négatifs sur l'éducation des filles et des jeunes femmes. Elles sont plus souvent amenées à prendre des responsabilités pour des travaux domestiques ou à travailler qu'à poursuivre des études (en travaillant simultanément ou non) et ces effets sont d'autant plus sensibles chez les jeunes filles mariées.

Violences de genre

Le terme violences de genre désigne des violences – de nature physique, psychique, sexuelle ou symbolique, ainsi que toute combinaison de ces caractéristiques – qui touchent une personne à cause de son genre.

Concernant la thématique de cette Fison, ce sont les **violences contre les jeunes femmes ou les filles parce qu'elles sont de sexe féminin** qui sont au centre de l'attention. Les actes les plus graves sont les féminicides, les viols et les agressions sexuelles, mais sont également inclus toutes les menaces de tels actes, le harcèlement sexuel, des pratiques néfastes (excision, « repassage des seins », « gavage » des filles, etc.), les discriminations et stéréotypes sexistes, l'utilisation d'un langage humiliant envers les filles et les femmes, le mariage forcé, les discriminations à l'embauche et les inégalités salariales et tout action violente aggravée pour les femmes et les filles :

³⁰ <https://www.afristat.org/apps/web/uploads/documents/1/Doc-20200528-084239.pdf>

³¹ <https://fr.unesco.org/news/files-seront-plus-durement-touchees-fermetures-decoles-dues-au-covid-19>

³² <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/les-menstruations-source-d-absenteisme-scolaire-dans-le-monde>, https://www.unicef.org/wash/schools/files/MHM_study_report_Burkina_Faso_and_Niger_French_Final.pdf, https://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_la_gestion_de_l_hygiene_menstruelle_dans_les_projets_eah_2020.pdf

³³ MAPS & FACTS Club SAHEL AND WEST AFRICA No 33, March 2016, WEST AFRICAN GIRLS ARE BEING MARRIED OFF TOO YOUNG, <https://www.oecd.org/countries/chad/33-child%20marriage.pdf>

³⁴ PNUD, Rapport de développement Humain, 2019, <http://hdr.undp.org/en/content/dashboard-2-life-course-gender-gap-0>

un accès inégal à l'école, à une identité civile, à l'héritage, à la pleine jouissance de ses droits légaux, etc.

Par ailleurs, les **violences de genre englobent aussi celles qui touchent une personne à cause de son orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité, ou à une expression de son identité de genre qui diffère de son sexe biologique** (ensemble désigné par le sigle **LGBTIQ+**). Les exemples les plus connus concernent les violences homophobes contre des hommes homosexuels ou soupçonnés de l'être, voire simplement parce qu'ils ont un comportement soi-disant « efféminé » et peu « viril », selon les perceptions de leur entourage. L'homosexualité est pénalisée dans une partie de l'Afrique de l'Ouest³⁵ et source de violences même dans les pays où il n'y a pas de répression formelle, comme Madagascar, Haïti, le Bénin et le Burkina Faso, par exemple³⁶. Même si ces sujets sont culturellement très sensibles et pas facilement abordables pour les populations visées par cette Fison, ce sont des enjeux importants qui conditionnent aussi les différentes facettes de leur insertion.

Des filles rencontrent aussi des difficultés pendant leur scolarisation. Dès la fin du primaire et encore plus à partir du niveau secondaire, les violences de genre en milieu scolaire (VGMS) peuvent représenter un danger pour les filles, avec un impact fort, entre autres sur leur scolarisation³⁷. Le terme VGMS désigne les violences à caractère physique, sexuel et psychologique³⁸, qui se déroulent dans le milieu scolaire, au sens large, y compris dans le chemin vers l'école. Les auteurs sont en très grande majorité des hommes, parmi eux des enseignants ou d'autres agents institutionnels qui abusent de leur position (et aussi des jeunes hommes, camarades d'école ou pas). Le repli sur soi des victimes, le sentiment de honte qui érode toute confiance en soi et des symptômes de traumatisme psychologique entraînent des baisses de performance et mène souvent à un décrochage scolaire, avec des conséquences pour le futur de la fille concernée. Ce problème est de plus en plus abordé ouvertement et couvert par les media, suscitant aussi des craintes des parents pour leurs filles pubères, pouvant les inciter à déscolariser leurs filles de façon « préventive ».

La violence à l'égard des femmes peut être perpétuée aussi à travers les normes sociales. Outre les mutilations génitales féminines et l'excision, par exemple, qui demeurent répandues dans certaines zones de l'Afrique de l'Ouest³⁹, la violence à l'égard des femmes et des filles reste banalisée par les mœurs individuelles, ainsi que par les normes sociales de communautés et de réseaux, qui peuvent ralentir le changement. A Madagascar, par exemple, le taux de violence sexuelle est parmi les plus élevés du monde : un tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été victimes d'au moins une forme de violence sexiste au cours de leur vie. Près de quatre femmes sur dix sont mariées avant leurs 18 ans⁴⁰, ce qui peut être non seulement considéré comme une violence en soi, mais qui augmente la probabilité de violences conjugales, notamment en cas d'écart d'âge important entre les époux. Les actes, les attitudes et les comportements violents sont déclenchés par des rapports de force inégaux qui dictent les rôles des hommes et des femmes dans le ménage⁴¹ : par exemple, les idées qu'un homme a le droit de « discipliner physiquement » une femme pour

³⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_LGBT_dans_le_monde#/media/Fichier:World_laws_pertaining_to_homosexual_relationships_and_expression.svg

³⁶ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/25/etre-adolescent-et-gay-au-benin-c-est-vivre-cache-dans-un-monde-libre_5402066_3212.html

³⁷ UNESCO, *LES VIOLENCES DE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE FONT OBSTACLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS*, 2015, <https://fr.unesco.org/gem-report/node/818>

³⁸ ...donc des remarques et moqueries sexistes, un favoritisme explicite ou implicite des garçons et des encouragements et appuis qui varient selon le sexe (valorisation des prestations, sollicitations pour parler ou venir au tableau, assignation des filles à des tâches de nature domestique à l'école, répartition des responsabilités valorisantes au sein de la classe, encouragement à poursuivre la scolarité ou pas, etc.). Ce terme inclut aussi les relations sexuelles entre un enseignant et son élève, indépendamment des circonstances précises de celles-ci, car l'élève est mineure et placée sous l'autorité de l'enseignant qui commet alors un abus.

³⁹ On estime que 200 millions de femmes et de filles en vie aujourd'hui ont subi une mutilation génitale, même si la majorité des hommes et des femmes y sont opposés dans un grand nombre des pays où elle pratiquée (PNUD 2019)

⁴⁰ <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/madagascar-la-place-des-femmes-gagne-du-terrain>

⁴¹ A titre d'exemple, des normes sociales dont le non-respect peut déclencher des réactions violentes de la part des maris : Au Burkina Faso, 91 % de la population estime que les femmes doivent demander l'autorisation de leur mari avant de sortir de la maison (OCDE, 2018). Les hommes ouest-africains sont 17 % à penser qu'il est inacceptable qu'une femme

mauvaise conduite, que le divorce est honteux ou que les rapports sexuels sont un droit du mari restent très répandus. Dans les zones ciblées par cette Fisonq aussi, quand les femmes affirment leur autonomie ou aspirent à exercer un certain pouvoir à un niveau ou un autre — de celui du ménage à celui de l'État — elles se heurtent souvent à une réaction de rejet parfois exprimée par des violences (psychologiques, émotionnelles, physiques, sexuelles ou économiques), sous forme de discriminations, de harcèlement, d'agressions voire de féminicides⁴². L'absence d'état civil qui touche aussi plus fortement les jeunes femmes que les jeunes garçons, limitant leurs droits citoyens est également une forme de violence.

Certains cas de rapports sexuels avec des hommes beaucoup plus âgés (mal documentés, mais souvent évoqués de façon non formelle, par exemple à travers l'expression *sugar daddies*) semblent s'apparenter plutôt à une forme de sexualité transactionnelle, aussi appelée « échange économico-sexuel »⁴³. La qualification de ces actes varie entre une certaine banalisation et le décalage avec les normes sociales. Concernant ces actes problématiques mais aussi des relations sexuelles entre jeunes plus généralement, il reste incontestable que l'activité sexuelle avant le mariage est très répandue, évolutive⁴⁴ et potentiellement lourde de conséquences, notamment pour les jeunes femmes⁴⁵.

La parentalité précoce est liée au fait que beaucoup d'adolescentes célibataires sont sexuellement actives, de leur plein gré ou parce qu'elles sont victimes de violences de genre, mais aussi aux mariages forcés bien qu'ils soient en diminution (notamment dans les zones périurbaines). Le taux de natalité parmi les adolescentes de 15 à 19 ans est tendanciellement partout en diminution mais reste en 2018 de 51,7 pour 1 000 en Haïti, de 109,6 à Madagascar et de 104,7 dans toute l'Afrique subsaharienne⁴⁶. Pour l'Afrique de l'Ouest, on sait que le nombre réel de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans est de 2,2 au-dessus de la moyenne des pays en développement (2010-2015)⁴⁷. Quand une adolescente tombe enceinte, sa santé est mise en danger, son éducation peut cesser abruptement, faisant s'évanouir ses perspectives d'emploi, et aggravant sa vulnérabilité à la pauvreté et à l'exclusion. L'éducation à la sexualité et l'accès à la contraception sont importantes pour la santé sexuelle et procréative et pour l'insertion des jeunes femmes⁴⁸. Les adolescentes célibataires et sexuellement actives manquent d'accès à la contraception, notamment à Madagascar et en Afrique subsaharienne⁴⁹. Le recours aux services de planification familiale par les femmes célibataires continue d'être vu d'un mauvais œil dans bon nombre de pays. Dans certains, des réglementations empêchent l'accès à ces services qui est réservé aux couples mariés. Qui plus est, de nombreuses jeunes femmes n'ont pas les moyens de payer la contraception et des soins de santé. L'impact d'une parentalité précoce sur la possibilité d'engagement dans une formation professionnelle ou une création d'entreprise, ou sur l'opportunité de prendre un emploi salarié dépend des parents et de la prise de responsabilité paternelle... ou éventuellement de la mise à disposition d'une garderie (pendant des formations, réunions, au sein d'une coopérative, etc.).

travaille hors de la maison, et 21 % préféreraient que les femmes de leur famille restent à la maison plutôt que d'occuper un emploi rémunéré (Gallup et OIT, 2017).

⁴² PNUD, *Rapport de développement humain*, 2019

⁴³ Christophe Broqua, Catherine Deschamps, *L'échange économico-sexuel*, EHESS, 2014, http://editions.ehess.fr/uploads/tx_editionsehess/Broqua-LEchangeEconomicoSexuel-feuilles.pdf

⁴⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/23/quand-les-filles-d-abidjan-prennent-le-pouvoir-sur-la-drague-grace-aux-reseaux-sociaux_5401617_3212.html

⁴⁵ Voir aussi le rapport intéressant qui concerne entre autres Madagascar : <https://www.medicinsdumonde.ca/wp-content/uploads/2017/03/Sante-Sexuelle-et-Reproductive-une-approche-de-sante-publique.pdf>

⁴⁶ <http://hdr.undp.org/en/data>

⁴⁷ estimée par le PNUD (2015).

⁴⁸ voir p.ex. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/16/chez-les-jeunes-urbains-africains-la-sexualite-n-est-plus-uniquement-fondee-sur-les-obligations-du-mariage_5128513_3212.html

<https://www.dw.com/fr/lusage-de-la-contraception-encore-très-inégal-en-afrique/a-39648812>

Concernant Haïti : <https://haiti.unfpa.org/fr/news/pour-un-meilleur-access-a-la-planification-familiale-en-haiti>

⁴⁹ <https://www.who.int/bulletin/volumes/95/9/17-020917/fr/>

III- L'accès à la formation professionnelle et au marché de l'emploi

Les facteurs qui entravent la scolarisation des filles interviennent également au niveau des formations professionnelles : perception d'une moindre nécessité de formation, obstacles économiques, risques de violences de genre, entre autres liés à la mobilité, difficultés supplémentaires pour les jeunes mères, et encore plus les jeunes épouses qui ont besoin de l'acceptation, voire du soutien du mari, etc.

On remarque également un choix des filières de formation très limité pour les jeunes femmes, orienté vers des métiers proches des tâches reproductives ou en lien avec « la beauté ». Il s'agit de secteurs hautement concurrentiels, dégageant peu de plus-value et de marge bénéficiaire et avec très peu de possibilités d'évolution de carrière. Si le nombre de jeunes femmes qui s'orientent vers des métiers liés aux technologies de l'information et de la communication augmente⁵⁰, elles restent très fortement sous-représentées dans des métiers considérés comme « masculins », notamment les plus rémunérateurs parmi eux. Les raisons pour ce cantonnement dans des filières professionnelles peu porteuses sont liées aux stéréotypes sexistes, à l'acceptabilité sociale par leur entourage, mais aussi aux projections faites par les jeunes femmes concernées elles-mêmes. Des initiatives volontaristes pour attirer des jeunes femmes vers des métiers atypiques ne peuvent porter leurs fruits sans un travail de conscientisation en direction de tout leur entourage.

Dans ce contexte marqué par un accès limité des jeunes femmes à l'instruction, à l'apprentissage et au capital (épargne, crédit), mais aussi par des normes sociales et culturelles qui valorisent les activités reproductives et domestiques des femmes et font des hommes les principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, les jeunes femmes sont doublement marginalisées sur le marché du travail. Alors qu'elles participent depuis toujours activement aux activités productives, elles sont plus susceptibles que les hommes à travailler sans rémunération, connaissent typiquement des taux de chômage plus élevés sur le marché du travail urbain, et sont souvent cantonnées dans les activités les plus précaires et les moins rémunératrices du secteur informel. A titre d'exemple, à Madagascar la rémunération des hommes est supérieure de 37 % à celle des femmes⁵¹. Les femmes en général et notamment celles de la tranche d'âge concernée par cette Fisona sont très nombreuses parmi les employé·e·s domestiques, emploi non-qualifié qui se caractérise majoritairement par le non-respect du droit de travail et une absence de possibilité d'évolution de carrière. Concernant l'accès à la terre, cela s'améliore par endroits (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Niger, Libéria et Ghana) grâce à de nouveaux modes d'accès à la terre par les femmes (partage d'héritage du vivant du père, achat de plantation, de verger ou de terre par la femme, etc.)⁵². Mais ces évolutions positives mais lentes ne touchent que très marginalement les jeunes femmes des quartiers périphériques des villes.

Le rapport sur le développement humain en Afrique (2016) explique cette situation : dans la pratique, les femmes sont toujours desservies par la perception de leur rôle dans la société, ce qui les contraint à exercer des emplois peu rémunérés dans le secteur informel, ainsi que des travaux informels dans le secteur formel. En substance, il existe une forme de « code non écrit », faisant obstacle à l'avancement professionnel des femmes : on parle parfois de « groupes professionnels réputés à prédominance masculine », de « plafonds de verre », de « planchers collants » ou d'emplois spécifiquement féminins. Les responsabilités disproportionnées incombant aux femmes en matière d'activités domestiques et de soins non rémunérés, les pratiques discriminatoires telles qu'un accès inégal à l'éducation et à la formation, les obstacles en matière de ressources productives et la faible habitude à exprimer leur point de vue limitent le choix de femmes dans les domaines économiques et sociaux.⁵³ Ces obstacles sont encore plus importants pour les jeunes femmes mariées et/ou mères, situations qui impactent négativement les contraintes et opportunités des jeunes femmes : mobilité, choix de la filière, conciliation avec tâches reproductives, tolérance ou soutien du mari nécessaire, etc.

⁵⁰ Voir à ce sujet aussi la note de l'appui genre de la Fisona sur l'inclusion numérique : https://f3e.asso.fr/wp-content/uploads/genre_developpement_inclusion_numerique.pdf

⁵¹ <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/madagascar-la-place-des-femmes-gagne-du-terrain>

⁵² Femme et foncier, <http://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/femmes-et-foncier.pdf>

⁵³ PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, français (16.1 MB) (p. 138-139)

Les femmes qui se tournent vers de l'entrepreneuriat le font très fréquemment dans le secteur informel, dans le commerce, dans l'artisanat (la « coupe et couture » qui a survécu aux écoles ménagères d'autrefois, la broderie à Madagascar et une grande diversité de fabrication de petits objets en Haïti, et d'autres activités liées au textile, aux fibres végétales ou à d'autres matières, de plus en plus aussi des matériaux recyclés) et dans des métiers proches des tâches reproductives (comme le vaste secteur de la transformation alimentaire – que ça soit de la conserverie, du séchage ou d'autres formes de transformations, ainsi que de la vente de plats préparés –, mais aussi des activités de services domestiques de tout type et de garde d'enfant) ou le secteur de l'esthétique, avec ses variantes (coiffure, manucure, et de plus en plus aussi des soins de bien être, etc.). Dans les pays concernés par cette Fison, elles sont défavorisées pour l'accès au crédit, même si l'expansion de la microfinance a pu apporter une amélioration. L'accès au foncier, ainsi que concernant les différents types d'appui à leur entreprise (conseils, formations courtes), reste aussi limité, pour les jeunes femmes encore un peu plus que pour les jeunes hommes, même si des groupements d'intérêt économiques de femmes sont de plus en plus encouragés (concernant surtout l'agriculture). Si elles ont du succès avec leurs activités entrepreneuriales, le contrôle de leurs revenus est un enjeu complexe, qui peut augmenter le risque des violences conjugales. La difficulté de séparer le budget de l'entreprise de celui du budget familial est un autre défi, que la crise sanitaire récente a révélé une fois de plus.

IV- L'insertion citoyenne, au-delà de l'accès à l'emploi

L'insertion sociale est un processus global, qui ne saurait se réduire à l'accès à l'emploi. L'insertion citoyenne, c'est favoriser l'exercice de la citoyenneté des jeunes, en stimulant l'expression, l'ouverture et l'engagement : « L'avenir 'positif' de tout jeune passe par son développement personnel, ses perspectives professionnelles et l'exercice de sa citoyenneté ». Même dans les sociétés où les jeunes des deux sexes sont marginalisés dans la participation à la gouvernance par le fait de leur âge (comme en Haïti, à Madagascar et en l'Afrique de l'Ouest), les jeunes hommes ont tout de même « une longueur d'avance » sur les jeunes femmes. Grâce à leur socialisation et par imitation des hommes adultes, ils ont plus l'habitude de s'exprimer, d'être entendus, et de faire preuve de charisme. Si se construire comme un jeune adulte autonome passe par le développement d'un esprit critique, il faut reconnaître que cet attribut rentre en conflit avec la valorisation sociale et culturelle de la « docilité féminine » prônée pour les jeunes femmes ouest-africaines, malgaches et haïtiennes (même si les jeunes hommes sont dans une moindre mesure également affectés par ce devoir des respects vis-à-vis des aînés).

Dans ces trois zones, l'implication des femmes dans l'espace public reste un enjeu majeur. Dans la région ouest africaine, la proportion de femmes siégeant au parlement reste faible et progresse peu (13% en 2007, 14,9% en 2020)⁵⁴, mais les disparités entre les pays sont par ailleurs fortes (de 43 % au Sénégal à 18,65% au Bénin en 2011⁵⁵). En Haïti, seulement 2,7% des membres du parlement sont féminins, 19,6% à Madagascar⁵⁶.

Que les femmes soient exclues du processus décisionnel local et souvent marginalisées, même dans des dispositifs pour solliciter l'expression de la jeunesse, impacte négativement le développement humain durable de leurs collectivités, dont les politiques publiques ne répondent pas assez aux besoins pratiques et aux intérêts stratégiques des jeunes femmes. Six pays ouest-africains (Burkina Faso, Cap Vert, Guinée, Mauritanie, Niger et Sénégal) ont mis en place aux niveaux national et local des quotas pour promouvoir la participation politique des femmes, mais ils ne bénéficient que très rarement aux jeunes femmes.

Les principaux obstacles à la participation citoyenne qui sont renforcés pour les jeunes femmes sont, d'une part, culturels : le poids des préjugés et perceptions culturelles concernant le rôle des femmes et aussi le fait que les responsabilités familiales reposent essentiellement sur les femmes sont des freins à leur participation citoyenne. D'autre part, les femmes manquent de formation sur la citoyenneté et la gouvernance, mais aussi de moyens financiers et de réseaux de solidarité dans les sphères du pouvoir politique. Il existe également des obstacles au niveau des pratiques des partis politiques qui ne présentent que très peu de modèles de réussite pour les femmes. Ils enferment parfois les femmes dans des domaines politiques et des rôles spécifiques en lien avec leurs rôles reproductifs, ce qui ne les encourage pas à

⁵⁴ <https://data.ipu.org/fr/women-averages>

⁵⁵ Coopération Benin-union européen, Bénin Profil genre 2014, <https://decentralisation.gouv.bj/wp-content/uploads/2018/12/8.1-Profil-genre-B%C3%A9nin-2014.pdf>

⁵⁶ Source : *Indices et indicateurs de développement humain 2018, Mise à jour statistique*

participer. Enfin, les obstacles liés à la confiance en soi et à l'image de soi pèsent sur beaucoup de femmes : elles sont moins sûres que les hommes d'avoir des aptitudes de participation et encore moins de leadership (notamment sur des hommes), elles se sentent souvent moins légitimes que les hommes du même âge et du même profil pour prendre la parole en public, assumer des responsabilités, briguer des mandats, etc.

Toutefois, les choses évoluent peu à peu. La situation des femmes a reçu récemment plus importance à Madagascar, grâce à l'engagement de la « première dame », qui a apporté un soutien à l'adoption d'une loi contre les violences de genre. C'est la première fois qu'une législation est mise en place dans le pays pour protéger les femmes et les enfants contre les violences sexuelles, sociales et économiques. Ce qui est désigné par les media comme « effet #metoo » touche aussi les autres pays ciblés par cette Fison, même si les changements sont lents⁵⁷. Tous ces pays se sont engagés dans l'atteinte de l'ODD 5, sont signataires de la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes et ont des politiques pro égalité de genre. Toutes ces actions encouragent aussi les femmes à exercer davantage leur citoyenneté.

Bien évidemment, il est important de mettre en lumière aussi l'existence de nombreuses initiatives – notamment celles portées par des associations de femmes / féministes – dans lesquelles des femmes, y compris les plus jeunes, font preuve de la capacité d'agir et d'être actrices du changement. Le collectif *Dafadoy* (« ça suffit » en wolof) au Sénégal a récemment obtenu gain de cause pour changer la caractérisation du viol de simple délit en crime⁵⁸. La mobilisation malgache contre la culpabilisation des victimes de violences de genre de 2019, #majupemondroit⁵⁹ et l'initiative #memepaspeur⁶⁰ qui s'est manifestée autour du festival panafricain de cinéma FESPACO, montrent le recours grandissant aux réseaux sociaux de ces mobilisations (qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement portées par des organisations structurées). Ces femmes sont apparemment surtout jeunes, mais il n'est pas certain que les jeunes femmes des quartiers périphériques y sont bien représentées, tout comme dans le réseau des jeunes féministes de l'Afrique de l'Ouest⁶¹ qui annoncent la relève par rapport à des organisations plus anciennes (comme Wildaf⁶², par exemple). Il existe également de nombreuses structures de femmes pour des causes spécifiques : par exemple, l'Association des Femmes de Guinée pour la lutte contre les IST et le Sida⁶³, ou l'Association des femmes forestières de Kaffrine qui est un des exemples des nombreuses associations de femmes du milieu rural⁶⁴. En Haïti aussi, beaucoup d'organisations de femmes existent, comme Kay Fanm qui (entre autres) gère un foyer d'accueil pour des femmes victimes de violence.⁶⁵

La jeunesse est un groupe essentiel pour soutenir ces changements vers plus d'égalité : ces « adultes de demain » vivent une étape clé de leur socialisation. Ce que signifie être un homme ou une femme est appris et intériorisé sur la base d'expériences et de messages au cours de la vie, normalisé par les structures sociales, la culture et les interactions. A priori, les jeunes dans différents contextes culturels ont tendance à reproduire les normes qui perpétuent les inégalités entre les sexes, mais ils et elles ne sont pas encore figé-e-s dans leur vision de la société. Si les parents et les pairs sont au centre de la formation de ces attitudes, une mobilisation soutenue dans le cadre d'un projet peut être décisive pour les amener à mettre le statu quo en question et à revendiquer plus d'égalité femmes-hommes. Bien que les hommes aient généralement plus d'autorité que les femmes dans leur vie, les décisions et les comportements des hommes sont aussi profondément influencés par des normes rigides de genre. Certaines des normes de masculinité approuvées peuvent aussi peser négativement sur les jeunes hommes, comme l'obligation de résistance physique (plus grande tolérance à la douleur, participation à des bagarres, participation à des compétitions sportives), de stoïcisme émotionnel (ne pas « agir comme des filles » ou montrer des vulnérabilités, gérer les problèmes par soi-même) et de prouesses de « dragage » (avoir des relations sexuelles avec de nombreuses filles, exercer

⁵⁷ Voir p. ex. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/14/cachez-ce-metoo-que-la-cote-d-ivoire-ne-saurait-voir_5369309_3212.html

⁵⁸ https://www.liberation.fr/planete/2020/02/26/au-senegal-des-militantes-obtiennent-que-le-viol-devienne-un-crime_1779452

⁵⁹ <https://www.instagram.com/explore/tags/majupemondroit/?hl=fr>

⁶⁰ <https://information.tv5monde.com/terriennes/memepaspeur-au-fespaco-les-actrices-et-cineastes-africaines-brisent-le-silence-pour>

⁶¹ <https://www.facebook.com/R%C3%A9seau-des-Jeunes-F%C3%A9ministes-d'Afrique-de-l'Ouest-1066186923576054/>

⁶² <http://www.wildaf-ao.org/index.php/fr/a-propos/qui-sommes-nous>

⁶³ <https://plateforme-elsa.org/structure/fmg/>

⁶⁴ <https://www.banquemondiales.org/fr/news/feature/2016/01/05/rural-senegalese-women-spearhead-sustainable-energy-management-in-kaffrine>

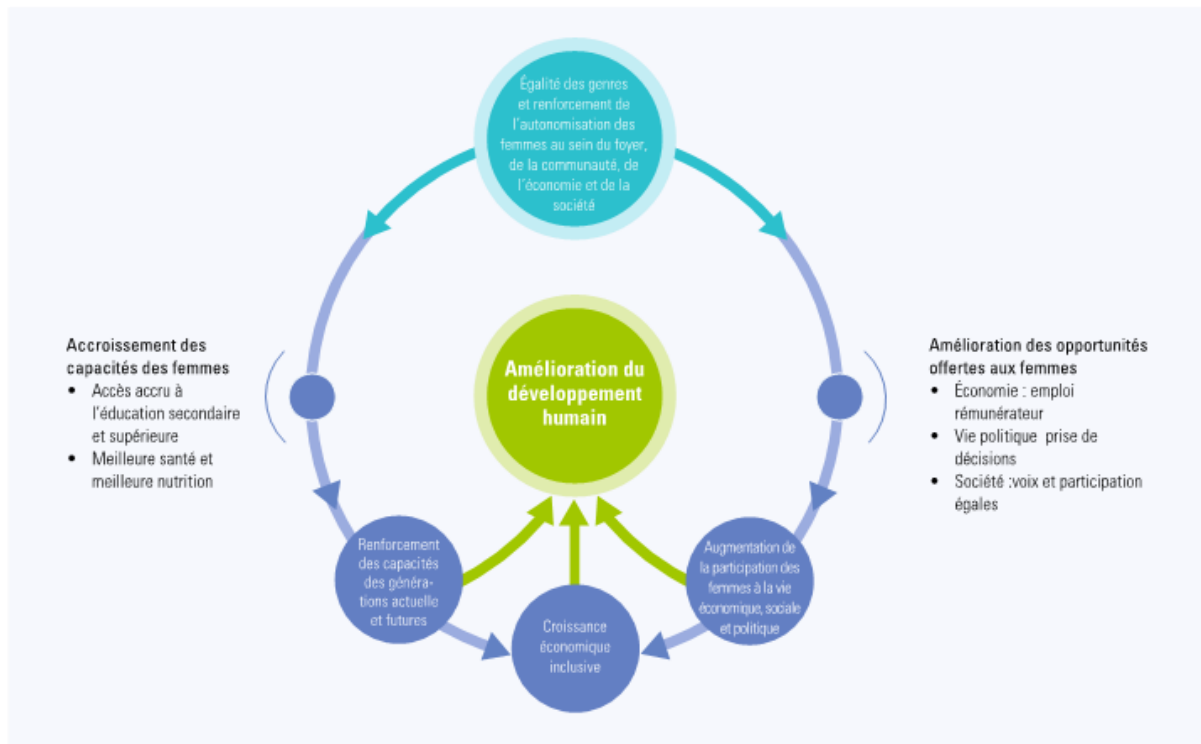
⁶⁵ <http://kayfanm.org/a-propos/>

un contrôle sur les filles dans les relations). L'expérimentation d'interactions plus équilibrées entre jeunes des deux sexes dans des espaces de citoyenneté peut contribuer à forger des hommes et des femmes qui peuvent agir comme des agents de transformation sociale en faveur du respect des droits humains de toutes et tous pendant toute leur vie adulte.

IV- Quelques pistes d'action

Les projets de cette Fisong ont le potentiel de tenir compte de ces enjeux de genre, afin de veiller à ne pas renforcer ces inégalités, et même à contribuer à les réduire. Ceci peut se faire de multiples manières dont le schéma ci-dessous illustre les leviers.

Égalité des genres et renforcement de l'autonomisation des femmes au sein du foyer, de la communauté, de l'économie et de la société



Source : contribution de Solim Jahan, Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDHI), 2016.

Le graphique ci-dessus⁶⁶ concerne l'autonomisation des femmes en général, mais il résume bien aussi les enjeux genre qui s'appliquent pour la réinsertion économique, sociale et citoyenne des jeunes déscolarisé·e·s des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti : d'une part, un accent particulier sur le **renforcement des capacités et compétences** des jeunes femmes (par des formations techniques, professionnelles, en leadership et prise de parole en public, et même de l'éducation affective et sexuelle pour les jeunes des deux sexes, etc. ; mais aussi des « marrainages » par des femmes adultes, des formes de *mentoring* par des tuteurs/-trices mais aussi entre pairs, etc.), en insistant aussi sur leur **confiance en soi** (qui peut se renforcer par des activités de conscientisation au sein de « cercles de femmes », etc., par la rencontre de « femmes inspirantes » comme modèles, par des activités style auto-défense féministe, etc.) ; et d'autre part, des actions qui visent les **opportunités** qui leur sont proposées, sous forme d'un nombre places qui leur est réservées dans des formations professionnelles mixtes, avec une formation de « mise en confiance (et à niveau) » non-mixte qui précède, en proposant un

⁶⁶ PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique, [français \(16.1 MB\)](#) (p. 15)

appui à leurs tontines, leurs groupements d'initiative économique et leurs coopératives, sous forme de modes de concertation inclusive, mobilisant des formes d'expression variés (aussi artistiques, théâtrales, etc.), par un soutien à la création de structures collectives mixtes ou non mixtes (associations, coopératives, etc.), en nouant des alliances avec des associations féministes et/ou de femmes locales, etc. Cette activation du levier des opportunités doit s'accompagner, pour être effective, aussi par des **actions sur l'entourage** des jeunes femmes, notamment par une information, voire une implication des parents et des jeunes hommes, des sensibilisations de la communauté, des constructions d'alliances (avec des associations de femmes, féministes et/ou pro droits des femmes, avec des « alliés stratégiques » parmi les leaders d'opinion, etc.) et des activités de valorisation (par exemple, une foire des jeunes entrepreneurs et entrepreneuses). L'ensemble de ces actions qui visent une intégration de la perspective genre, doivent bien évidemment aussi être inclusives concernant les jeunes hommes et femmes des minorités discriminées (pour des raisons ethniques, religieuses, de caste⁶⁷, de handicap, d'orientation sexuelle, d'albinisme⁶⁸, etc.). Et cette intégration transversale doit concerner l'ensemble du cycle de projet : du diagnostic au suivi-évaluation, en passant par la formulation du projet dans toutes ses composantes.

⁶⁷ à Madagascar, par exemple.

⁶⁸ L'albinisme est non seulement problématique d'un point de vue sanitaire, mais est source de violences à cause des superstitions qui y sont attachées (voir p. ex. : <https://fr.africacheck.org/factsheets/fche-dinfo-albinisme-lafrique-plus-touchee/>, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/06/20/albinos-de-tous-les-pays-d-afrique-unissez-vous_4953868_3212.html, ou le reportage sur Ma Khoudia Keita qui a créé l'association Care Albinos au Sénégal <http://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200620-albinisme-la-force-khoudia-keita>), dans différentes régions d'Afrique (Afrique de l'Est et australe, mais aussi dans certaines zones de l'Afrique de l'Ouest, comme au Mali : <https://information.tv5monde.com/info/le-memo-le-calvaire-des-albinos-en-afrique-271382>). Une analyse genre de ces discriminations et violences reste à faire, mais il est fortement probable que les jeunes femmes et les jeunes hommes concerné-e-s ne vivent pas leur stigmatisation de la même manière.

Annexe : Données concernant les enjeux de genre dans les trois zones concernées

	Haïti		Madagascar		Afrique de l'Ouest (Afrique subsaharienne)		Certains pays ouest africains	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Taux d'activité de 15 ans et plus, femmes et hommes (2018)			89.3%	83.6%			Bénin 73.4% Burkina Faso 75.2%	Bénin 69.3% Burkina Faso 58.5%
Proportion de sièges occupés dans les parlements nationaux (%)2018			80.8%	19.2%			Bénin 92.8% Burkina Faso 89%	Bénin 7.2% Burkina Faso 11%
Taux d'achèvement du secondaire supérieur (2017)	11.8%	6.1%	5.4%	5.6%			Burkina Faso 12.1%	Burkina Faso 7.6%
Population ayant au moins commencé des études secondaires 2018	39.3%	26.9%					Côte d'Ivoire 34.1% Sénégal 21.4%	Côte d'Ivoire 17.8% Sénégal 11.1%
Mariage précoce (2018)		46%	12%	37%	(ASS : 10%)	(ASS : 35%)	Niger 3,8% Mali ? Burkina Faso 4%	Niger 76%, Mali 52% Burkina Faso 52%
Valeurs de l'IDH 2018	0,536	0,477	0,533	0,504	0,569	0,507	Togo 0,561 Bénin 0.550	Togo 0,459 Bénin 0.486
Espérance de vie à la naissance 2018	61,5	65,8	65,1	68,33	59,4	62,9	Togo 59,9 Bénin 59,9	Togo 61,6 Bénin 63,0
Durée attendue de scolarisation 2018	10,4	9,6	10,3	10,3	10,4	9,3	Togo 13.7 Bénin 13.8	Togo 11,4 Bénin 11,4

Durée moyenne de scolarisation 2018	6,6	4,3	5,8	6,4	6,6	4,8	Togo 6,6 Bénin 4,4	Togo 3,3 Bénin:3,0
RNB par habitant 2018	1,949	1,388	1,690	1,119	4,133	2,752	Togo 1,989 Bénin 2,407	Togo 1,200 Bénin 1,863

Les données sont tirées des documents cités tout au long de cette note

L'égalité des genres, les institutions sociales et l'autonomisation des femmes

	Indice de développement de genre	Indice d'inégalité de genre	Indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes	RNB par habitant ventilé par genre	Écart du taux de mortalité maternelle	Écart du taux de natalité chez les adolescentes	Nombre de femmes siégeant au parlement	Écart hommes/femmes dans le niveau d'études secondaires (25 ans et +)	Écart de participation au marché du travail (15 ans et +)
	Valeur	Valeur	Valeur	Ratio	Ratio	Ratio	%	Ratio	Ratio
	2014	2014	2014	2014	2015	2010-2015	2016	2005-2014	2015
Gambie	0,889	0,622	0,52	0,7	3,0	2,2	9,4	0,9	0,9
Ghana	0,885	0,554	0,30	0,7	1,3	1,1	10,9	0,9	1,0
Sénégal	0,883	0,528	0,20	0,6	1,3	1,8	42,7	0,8	0,6
Burkina Faso	0,881	0,631	0,28	0,7	1,6	2,2	9,4	0,9	0,8
Nigéria	0,841	—	0,39	0,6	3,4	2,3	6,1	0,8	0,8
Togo	0,831	0,588	0,19	0,8	1,5	1,8	17,6	1,0	1,0
Bénin	0,823	0,614	0,28	0,7	1,7	1,8	7,2	0,9	1,0
Sierra Leone	0,814	0,650	0,37	0,8	5,7	2,0	12,4	1,0	0,9
Côte d'Ivoire	0,810	0,679	0,25	0,5	2,7	2,5	9,2	0,6	0,6
Libéria	0,789	0,651	0,38	0,7	3,0	2,3	10,5	0,9	0,9
Guinée	0,778	—	0,32	0,7	2,8	2,5	21,9	0,8	0,9
Mali	0,776	0,677	0,52	0,4	2,5	3,4	8,8	0,6	0,6
Niger	0,729	0,713	0,44	0,4	2,3	4,0	14,6	0,4	0,4
Cabo Verde	—	—	—	0,5	0,2	1,4	23,6	0,6	0,6
Guinée-Bissau	—	—	0,21	0,7	2,3	1,9	13,7	0,9	0,9
Afrique de l'Ouest	0,825	0,628	0,33	0,6	2,4	2,2	14,5	0,53	0,8
Afrique	0,871	0,548	0,28	0,6	2,1	1,7	20,8	0,7	0,8

Source : calculs effectués par l'équipe du RDH Afrique à partir des données extraites de IDG et IIG, PNUD, 2015 ; base de données « Les femmes dans les parlements nationaux », UIP, 2016 ; base de données des indicateurs clés du marché du travail, OIT, 2016 ; Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015, OMS, 2015 ; Indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes 2014, OCDE, 2015.

Notes :

- RNB par habitant ventilé par genre, PNUD (2015).
- l'écart du taux de mortalité maternelle correspond au nombre réel de décès pour 100 000 naissances vivantes dans chaque pays, par rapport à la moyenne des pays en développement, qui s'élève à 239 selon l'OMS (2015).
- l'écart du taux de natalité chez les adolescentes correspond au nombre réel de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans dans chaque pays, par rapport à la moyenne des pays en développement (2010-2015) estimée par le PNUD (2015).
- l'écart hommes/femmes en matière d'accès à l'enseignement secondaire correspond au ratio femmes/hommes de la population âgée de 25 ans et plus ayant bénéficié d'un enseignement secondaire, selon les chiffres du PNUD (2015).
- Le nombre de femmes siégeant au parlement indique le pourcentage moyen de femmes parlementaires dans chaque pays, et ce, dans toutes les chambres (uniques, basses et hautes) en mai 2016. Selon l'UIP (2016), la moyenne pour l'Afrique subsaharienne est de 23,1 % et de 20,8 % en incluant l'Afrique du Nord.
- l'écart de participation au marché du travail correspond au ratio femmes/hommes de la population âgée de 15 ans et plus active sur le marché du travail, selon les chiffres de l'OIT (2016).

Références :

PNUD, 2015, Rapport sur le développement humain 2015 : le travail au service du développement humain, New York.
UIP (Union interparlementaire), 2016, base de données « Les femmes dans les parlements nationaux » de l'Union interparlementaire, consultée le 16 juin 2016 sur <http://www.upi.org/wmn-f/world.htm>.
OIT (Organisation internationale du travail), 2015, base de données des indicateurs clés du marché du travail 2015 (KILM), 9e édition, consultée le 16 juin 2016 sur http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kilm/WCMS_500920/lang-fr/index.htm.
OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2015, Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015, Estimations de l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le Groupe de la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies, <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/fr/>.
OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2015, Indice Institutions sociales et égalité hommes-femmes 2014, Centre de développement de l'OCDE, www.genderindex.org (disponible en anglais uniquement).

Source : PNUD, *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, [français \(16.1 MB\)](#) (p. 184)

TABEAU 4 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE GENRE

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		000 3 Espérance de vie à la naissance		000 4,3 Durée attendue de scolarisation		000 4,6 Durée moyenne de scolarisation		000 8,5 Revenu national brut estimé par habitant ^a	
			Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
	Valeur	Groupe ^b	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017 ^c	2017 ^c	2017 ^c	2017 ^c	2017	2017
Classement selon l'IDH												
161 Madagascar	0,962	2	0,511	0,531	67,9	64,7	10,5	10,6	6,7 ^m	6,1 ^m	1 173	1 544
168 Haïti	..	..	..	..	65,8	61,4	..	..	4,3 ^m	6,6 ^m	1 400	1 937

Source : *Indices et indicateurs de développement humain 2018, Mise à jour statistique*, p. 36

*Ce programme est soutenu par
l'Agence française de développement*

